







Contribution carbone : la méthode grandes cultures approuvée

Les producteurs de grandes cultures* se félicitent de l'approbation, par le Ministère de la transition écologique, de la méthode « grandes cultures » dans le label bas-carbone. La contribution positive des grandes cultures dans la lutte contre le réchauffement climatique, par la réduction des émissions de GES et le stockage de carbone dans le sol, est ainsi reconnue. La méthode « grandes cultures » doit être un véritable outil de création de valeur pour la ferme France et source de revenu pour les futurs agriculteurs engagés.

Le défi climatique ne peut pas attendre. Il nécessite la mobilisation de tous et de tous les secteurs. L'étude 4 pour 1000 de l'INRAE, publiée en juin 2019 a confirmé que c'est dans le secteur des grandes cultures que réside un des plus forts potentiels d'augmentation du stockage de carbone en France. Les producteurs de grandes cultures se sont ainsi engagés, dès le mois de décembre 2019 avec leurs instituts techniques, à faire reconnaitre les atouts et la contribution positive des grandes cultures dans la lutte contre le changement climatique au travers du stockage du carbone dans le sol et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La labellisation bas-carbone de la méthode grandes cultures accordée le 24 août par le ministère de la transition écologique valide cette ambition et lance l'utilisation de cette méthode dans le dispositif « bon diagnostic carbone » pour établir le plan d'actions et les recommandations du diagnostic.

La méthode grandes cultures a été rédigée à la demande de la profession par les Instituts de grandes cultures (Arvalis, Terres Inovia, ITB et ARTB), en collaboration avec Agrosolutions, filiale d'InVivo. L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP saluent leur engagement et leur professionnalisme pour avoir réalisé ce projet avec efficacité et ouverture. Une gouvernance inclusive et structurée avec un comité scientifique (INRAE, ADEME, I4CE), un comité d'experts (INRAE, porteurs de méthodes,...) et un comité des usagers (futurs utilisateurs et acteurs intéressés), a permis au maximum de parties prenantes de contribuer à l'élaboration de la méthode grandes cultures.

Bâtie par consensus, la méthode grandes cultures s'appuie sur des références solides reconnues par la communauté scientifique. Elle couvre l'ensemble des leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre mis en œuvre sur leur exploitation par les producteurs ainsi que les pratiques visant à stocker davantage de carbone ou à maintenir ce stock dans le sol. Les porteurs de projets disposent enfin d'un guide robuste pour permettre aux producteurs de grandes cultures de produire des crédits carbone et leur permettre de disposer ainsi d'une nouvelle perspective de valorisation de leurs efforts de transition. L'AGPB, l'AGPM, la CGB, et la FOP souhaitent que la valeur des crédits carbone bénéficie au maximum aux agriculteurs. Elles œuvrent pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets ainsi que les modalités de valorisation des crédits carbone et de gestion de l'offre agricole.

Avec environ 250 millions de tonnes de CO₂ nettes captées grâce à la photosynthèse en France, les grandes cultures constituent une extraordinaire pompe à carbone permettant à la fois de fournir des aliments, des bioénergies et des matériaux biosourcées. Engagés auprès des citoyens, les agriculteurs souhaitent également fournir des crédits carbone pour répondre aux besoins des nombreuses entreprises privilégiant une compensation carbone basée sur des crédits carbone produits en France, grâce à une activité noble, ancestrale et porteuse de valeurs.

CONTACTS PRESSE

AGPB	AGPM	CGB	FOP
François-Xavier RAAK	Anne KETTANEH	Carine MEIER	Thibaut LEDERMANN
06 78 46 76 81	06 83 22 05 01	06 27 05 23 80	06 50 69 20 08